



APPORTS ET IMPACTS DU DIU SOIGNER LES SOIGNANTS CHEZ LES DIPLOMES 2016 - 2023





A notre ami maintenant « jeune
médecin généraliste » à Tel-Aviv

Le Professeur Éric GALAM

Ce DIU soigner les soignants te doit tout
et nous avec toi, avec lui



8 promotions - 139 diplômés

- Promotions 1, 2 et 3 : ouvert uniquement aux médecins



En 2019, le DIU devient pluriprofessionnel

- A partir de la promotion 4, ouvert à tous les professionnels de santé

Rappels des objectifs du DIU

- **Prendre soin de soi** : un travail réflexif personnel et confidentiel d'auto-évaluation des risques psycho-sociaux : *Comment je prend soin de moi et me soigne ? Comment j'organise mon activité professionnelle ? Comment je soigne ?*

- **Prendre soin de ses collègues/confrères** : quatre modules présentiels et/ou distanciels :
 - Citer les particularités du soignant-patient : module 1
 - Proposer des moyens pour préserver le bien être et la santé (mentale) au travail des soignants en activité et en formation : module 2
 - Accompagner au changement individuel : module 3
 - Repérer, aborder et motiver le soignant en difficulté – Lui proposer et coordonner les aides nécessaires
 - Lui permettre de trouver ses propres clés
 - Accompagner au changement collectif : module 4
 - Développer l'intelligence collective dans l'organisation des soins pour redonner du sens au travail et prendre soins des soignants

- **Rédaction et soutenance d'un mémoire** sur la santé des soignants et leur prise en charge

Apports et impacts du DIU chez les diplômés : « diplômés, où en êtes-vous ? »

- Etude réalisée en octobre 2023 auprès des 139 diplômés des 8 promotions.
- Etude quantitative à l'aide d'un questionnaire en ligne.
- Etude qualitative à travers les commentaires libres et les mails reçus.



Echantillon des répondants

- Participation : 71 sur les 139 diplômés ont répondu = **51%**
- L'échantillon comprend : 47 médecins (24 Médecins Généralistes, 23 Médecins spécialistes), 13 IDE, 3 pédicures podologues, 2 psychologues, 2 masseurs kinésithérapeutes, un chirurgien-dentiste, un chirurgien et deux étudiants.
- La répartition des répondants : 26 en établissements sanitaires; 18 en cabinet (seul ou en groupe); 14 exercent en ESP ou MSP; 9 sont retraités; 4 exercent en établissement médicosocial
- Libéraux et salariés sont à égalité de réponses
- 48/71 femmes

Apports du DIU

- La majorité des répondants reconnaît un impact de la formation dans les 4 domaines évalués : vie personnelle, vie professionnelle, relation avec les collègues, relation avec les institutions

- Sur le plan personnel :
 - 61/71 sont plus vigilants quant à leur état psychique.
 - 59/71 préservent mieux leur équilibre en situation de stress.
 - 57/71 font davantage de pauses.
 - 55/71 répondants portent davantage attention à leur état de santé.

Apports du DIU

■ Sur le plan professionnel :

- 56/71 considèrent que la formation leur a permis de mieux gérer les situations traumatisantes (violences, harcèlements, conflits, patients difficiles, erreurs médicales, accidents, décès, suicides...).
- 46/71 participants déclarent favoriser la collaboration pluridisciplinaire et entre pairs,
- Une minorité (26/71) envisage de solliciter une structure d'aide

■ Dans les relations avec les collègues :

- 60/71 identifie mieux les signes de souffrance chez le collègue en difficulté
- 60/71 sont plus à l'aise pour aborder le collègue en difficulté et qui va mal
- 64/71 savent où et vers qui l'orienter

Mise en pratique des acquis

- Dans la diffusion de la culture du prendre soin de soi et de ses collègues :
 - 67/71 le font de façon informelle = entretien de couloir
 - 37/71 le font de façon formelle = réunions d'information, de sensibilisation,...

- Dans le développement de démarches d'aide et d'accompagnement :
 - 56/71 de façon informelle = aide et soutien personnel de proximité
 - 52/71 de façon formelle = implication dans des dispositifs ou des structures d'entraide

Légitimité et reconnaissance

- 64/71 se sentent plus légitimes pour aider et accompagner les collègues en difficultés et qui vont mal
- Et pour ceux qui travaillent en institution (53/71), cette dernière considère 35/53 d'entre eux comme référents du prendre soin des soignants.
- 67/71 participants recommandent ce DIU à leurs collègues

Les points forts

- Un taux de participation (et d'implication) significatif (71/139 : 51%).
- La nécessité de bien se connaître et d'avoir fait le point sur ce que l'on fait pour soi même prendre soin de soi pour prendre soin de ses collègues.
- La motivation des participants-répondants à s'investir, de façon plus ou moins formelle, dans des activités de prévention sur la santé des soignants, personnelles et/ou collectives.
- Les témoignages d'actions concrètes mises en place : permanences d'accueil de soignants en difficulté, comités de protection de la personne, commissions solidarité, référents régionaux, groupes d'échange de pratique, groupes bien être,...
- L'importance de s'appuyer sur les comportements prosociaux issus du travail en équipe pour se ressourcer, voire se (re)construire pour certains : aider, partager, reconforter, coopérer, positiver, protéger,...

Les points forts

- Participe à améliorer l'estime de soi et les sentiments d'utilité et d'efficacité personnelle pour prendre soin de ses collègues.
- Répond à des besoins fondamentaux tels que la recherche de sens et le sentiment d'appartenance à une communauté de soignants porteurs de valeurs humanistes communes.
- Participe à la reconnaissance et la valorisation d'une certaine légitimité (compétence, semble-t-il ?) à prendre soin de ses collègues.

Les perspectives

- Intégrer le prendre soin dans les équipes et les territoires :
 - Pour les libéraux
 - Notamment dans les équipes de soins coordonnés, leur management et leur gouvernance : ESP, MSP et CPTS (prévention primaire ?)



**Qui s'occupe du bien-être et de la santé au travail des soignants libéraux ?
Et comment ?**

Le DIU va démarrer sa 9ème année

- Fort d'une reconnaissance à travers le rapport de mission sur la santé des soignants menée par Mme la ministre Agnès Firmin le Bodo
- Avec des perspectives de déploiement qu'il reste à formaliser
- Pour cette année encore le DIU a été beaucoup sollicité : une quarantaine de candidatures reçues
- > 25 candidatures retenues, profils variés avec beaucoup d'initiatives en cours de déploiement, notamment dans le domaine du soin en santé mentale
- PERSPECTIVES 2023/2024 :
 - Remettre en place une journée annuelle d'échanges et de retour d'expériences avec les diplômés
 - Intégrer des modules d'enseignement au cours des études en santé

En conclusion



<http://www.diu-soignerlessoignants.fr/>

